

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :  
14/01/2020

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :  
2020-ARA-KKP-2390

#### 1. Intitulé du projet

#### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

CANTAL HABITAT

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

PINGET HERVE

RCS / SIRET

2 7 1 5 0 0 0 1 9 0 0 0 1 0

Forme juridique

EPIC

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

#### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41 - a	Réaménagement des espaces extérieurs de la cité de la Montade, parcelle privée de Cantal Habitat au coeur d'Aurillac.

#### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

##### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Réorganisation d'une partie des voiries et des stationnements. Réduction du nombre de stationnements de 451 à 427 places.  
Gestion raisonnée d'une partie des eaux pluviales à ciel ouvert.

#### **4.2 Objectifs du projet**

Le réaménagement des voiries et des stationnements permettra de limiter les traversées de véhicules extérieurs au site, ( nuisance de flux de véhicules parasites pour éviter les carrefours des boulevards), tout en améliorant la sécurité des résidents.

Il est prévu de mettre en place des dispositifs de gestion d'une partie des eaux pluviales du site, permettant la rétention à ciel ouvert et la restitution à débit régulé au réseau existant, pour une pluie d'occurrence décennale. Ces dispositifs de maîtrise des ruissellements permettront de réduire le risque d'inondation des caves au niveau de la pharmacie.

Les travaux de réseaux concerne également la mise en séparatif de l'ensemble de la cité de la Montade.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Les travaux prévus sur 18 mois seront divisés en 3 phases successives, correspondant aux 3 secteurs d'intervention. Chaque phase de travaux débutera par la réalisation des terrassements, la création d'un réseau d'eaux usées. Le réseau unitaire existant est conservé pour les eaux pluviales. Il s'en suivra la réalisation des revêtements de surface (chaussées, parkings et espaces verts).

La première phase de travaux correspond au point bas du site. Elle prévoit la mise en place d'une cuve de récupération des eaux de toiture pour l'alimentation de la station de lavage voisine.

C'est au niveau de cette phase qu'une partie des arbres sera abattue et dessouchée, pour permettre les terrassements. Ils seront remplacés par de nouveaux sujets d'essences identiques ou similaires.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Le réaménagement ainsi effectué divisera la parcelle en 3 secteurs, plus 2 zones qui restent inchangées. Les nouvelles voiries ne permettront aucune traversée du site en véhicule.

Le trafic sera ainsi réduit, la vitesse de circulation et le nombre de stationnements également.

La création de noues et de bassin végétalisés permet de résoudre les problèmes d'inondation au niveau des commerces. Une partie des eaux de toitures sera également récupérée pour alimenter la station de lavage voisine.

Des espaces de vie sont aménagés pour favoriser les rencontres et le partage au coeur de la cité.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Un permis d'aménager a été déposé. La décision de l'autorité environnementale est demandée en pièce complémentaire.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Superficie globale du projet	- 44 253m <sup>2</sup> , y compris les surfaces bâties et les zones inchangées.
- Nombre de stationnements	- 451 existants / 427 réaménagés.
- Superficie des voiries	- 17 957m <sup>2</sup> existants / 10 998m <sup>2</sup> réaménagés

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Cité de la Montade  
15000 AURILLAC

Section : AV

Numéro de parcelle : 403

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 44° 9' 1' 41" 59 Lat. 2 \_ ° 4 3 ' 9 9 " 99

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui

Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui

Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

<sup>1</sup>

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone ICHN : montagne de moins de 1 000m.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPBE de la ville d'Aurillac
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- PPR mvt : approuvé le 5/02/2018  - PPR i : en cours (01/2017) : aléas faible et moyen zone inondable.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- PPR mvt : Zone ZB2 : zone exposée à un risque nul à très faible de glissement de terrain et/ou érosion de berge. - PPR i : Le site n'est pas inclus dans le périmètre réglementaire du PPRi actuellement en vigueur.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les modifications de voiries vont limiter les traversées de véhicules externel au site, d'où un flux moins important de véhicules et une vitesse réduite.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	- La réduction de flux de véhicules et la plantation de nouveaux arbres, va engendrer une réduction des nuisances sonores au coeur de la cité de la Montade. - L'incidence sonore issue du boulevard de Verdun et de l'avenue des Volontaires reste inchangée.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'éclairage public reste inchangé, seuls quelques candélabres sont déplacés.
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Quelques arbres sont abattus et dessouchés. Ils seront remplacés et la végétation (arborée et arbustive) sera privilégiée.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les modifications de circulations et le réaménagement du site auront des incidences sur les habitudes des résidents. Des espaces de rencontres, de loisirs et de partages sont créés. L'ensemble du site est valorisé par la création de grands espaces enherbés et plantés. Des espaces de loisirs sont traités en matériaux perméables et certains stationnements sont enherbés pour limiter l'aspect routier existant.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Les travaux d'assainissement réalisés par la Communauté d'Agglomération d'Aurillac (CABA) dans les rues voisines permettront, dans le cas de contraintes techniques, la création d'un second exutoire pour les eaux usées de la Cité.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

- La mise en séparatif du réseau sur l'ensemble de la cité de la Montade permet de différencier les eaux de ruissellement des eaux sales.

- La gestion raisonnée des eaux pluviales : les eaux de ruissellement ne seront pas jetées directement dans le réseau souterrain. La diffusion des eaux de ruissellement dans les ouvrages végétalisés permet de réduire leur concentration en polluants.

- Les surfaces végétalisées plus importantes embellissent l'image et le cadre de vie dans la cité. Elles créent des îlots d'ombrage et de fraîcheur en limitent les surfaces perméables.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Une évaluation environnementale ne semble pas nécessaire. Le projet se situe dans un cadre urbain sans grande contrainte environnementale.

Le site étant actuellement existant, son réaménagement permet :

- de l'améliorer (séparation des assainissement, gestion des eaux pluviales à ciel ouvert, réduction des surfaces perméables, ...),
- de le sécuriser en limitant les flux de circulations parasites,
- de le réorganiser (réduction des nombres de stationnements, augmentation des espaces de convivialité),
- de valoriser l'image de la cité de la Montade.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Note descriptive du permis d'aménager concernant le réaménagement des espaces extérieurs de la Cité de la Montade (août 2019).
- Programme des travaux du permis d'aménager concernant le réaménagement des espaces extérieurs de la Cité de la Montade (août 2019).
- Note de gestion des eaux pluviales (juillet 2019).

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à **AURILLAC**

le, **8 Octobre 2019**

Signature

  
20 rue Pierre Marty  
BP 10423 - 15004 Aurillac Cedex  
Tel. 04 71 48 20 16 - Fax: 04 71 48 62 89  
www.cantal-habitat.fr

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

